

De ce que Dion Cassius (1) dit que les jeux littéraires de la fête d'Auguste avaient lieu près de l'autel, vous concluez que cet autel devait se trouver dans l'amphithéâtre des trois Gaules, situé sur l'emplacement du Jardin-des-Plantes. Sans doute, un autel isolé aurait pu être placé dans l'amphithéâtre ; mais je vous ferai remarquer que notre autel gaulois était placé dans un temple, comme le dit Strabon, et comme le confirment vingt inscriptions d'une autorité irrécusable. Or, je ne vois pas comment on aurait pu placer ce temple, d'une grandeur proportionnée à l'autel, qui était colossal, dans un amphithéâtre de médiocre étendue, car il ne s'agit pas ici des Arènes de Nîmes. D'ailleurs, en admettant que ce temple eût pu tenir dans l'amphithéâtre des trois Gaules, nous rencontrerions une nouvelle difficulté, c'est que les jeux ayant lieu dans l'amphithéâtre n'auraient pas été vus de l'autel, enfermé qu'il était dans son temple.

De tout cela, je conclus que les termes de Dion Cassius ne doivent pas être pris dans le sens strict que vous leur attribuez. Cet auteur dit simplement qu'on célébrait encore de son temps (c'est-à-dire vers l'an 230 de notre ère) à l'autel d'Auguste la fête de ce prince ; ce qui, par parenthèse, ne prouve pas que Septime-Sévère ait attaqué le culte de l'autel, comme vous me semblez le croire. Pourquoi ce prince s'en serait-il pris au culte des Augustes ou même au collège des prêtres augustaux, qui probablement ne se mêlerent pas de sa querelle avec Albin ? Qu'importait, en effet, à des Gaulois cette dispute entre deux prétendants ? Si Septime-Sévère s'est montré cruel pour les Lyonnais, c'est qu'en leur qualité de Romains, ils avaient pris parti contre lui.

(1) Vous citez aussi Suétone et Juvénal ; mais le premier ne dit pas où avaient lieu les jeux, et le second doit être mis hors de cause, comme ne connaissant pas la chose dont il parlait, ainsi qu'il le prouve en appelant *Lugdunensis ara* l'autel d'Auguste.